

LA FÊTE DE L'HUMANITÉ

fête de l'égalité

À quelques jours de la Fête de l'Humanité, notre activité est intense pour faire connaître nos débats, finir de les organiser, accueillir les salariées en lutte de *Licenci'Elles*.

Nous avons repris pied progressivement dans l'actualité politique, en participant aux différentes initiatives de formation de la fin de l'été, aux Estivales du Front de gauche et à l'Université du PCF.

Les choses s'accroissent avec les assemblées de rentrée et la bataille contre le traité européen, coécrit par Nicolas Sarkozy et Angela Merkel. Il est vital d'être nombreuses et nombreux à la manifestation du 30 septembre pour, dans un délai très court, obtenir un référendum.

Un appel féministe, dont nous sommes partie prenante, va être rendu public prochainement. Il nous permettra d'élargir le Front contre cette Europe

libérale qu'on veut nous imposer au nom du principe de réalité. La solution ne réside pas dans la course à l'austérité mais dans la mise en œuvre de changements fondamentaux. La crise est profonde, durable, grave, raison de plus pour s'y mettre toutes et tous ensemble en appelant les forces progressistes à soutenir des mesures qui ponctionnent le capital au profit de la satisfaction des besoins humains.

Les femmes sont plus que jamais au premier plan de ces réformes car ce sont elles qui paient la crise au prix fort. Il faut le dénoncer clairement et faire connaître nos propositions qui ouvrent des perspectives porteuses d'espoir.

Aussi, à quelques jours de la plus grande fête populaire de France, ce bulletin est un outil pour aider chacune et chacun à faire venir le maximum de monde aux différentes initiatives féministes que nous avons programmées.

À l'initiative de notre parti ou en collaboration avec les différentes forces qui composent le Front de gauche, elles peuvent et doivent nous permettre de partager et d'améliorer nos propositions en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Le changement, nous le voulons maintenant, et c'est pourquoi il faut que la Fête de l'Humanité, par l'ampleur de la mobilisation, donne un coup d'accélérateur à nos combats pour changer la donne.

Alors, plus une minute à perdre pour intensifier la participation des femmes, militantes politiques, syndicales, associatives, à ce moment unique en son genre, notre Fête de l'Humanité, effrontément Re-Belle.

Laurence Cohen

Féminisme

Commu

sur le site du PCF
www.pcf.fr/femmes

commission

Droits des femmes/féminisme

SEPTEMBRE 2012

Activité de la commission nationale

Université d'été du PCF
Compte rendu des débats
concernant les droits des femmes :
*Un ministère des droits des femmes
pour quoi faire ?
Égalité professionnelle,
de la théorie à la pratique*

Pages 2-7

Activité unitaire

Appel de féministes
contre le Pacte budgétaire

Page 8

Fête de l'Humanité

Programme des débats féministes

Page 9

Agenda

Page 10

UNIVERSITE D'ÉTÉ DU PCF SAMEDI 1^{er} SEPTEMBRE AUX KARELLIS

L'occasion de tenir deux débats concernant l'égalité entre les hommes et les femmes.
Le premier débat a permis d'échanger sur le rôle d'un ministère des Droits des femmes.
Le deuxième débat avait pour thème l'égalité professionnelle.

Un ministère des droits des femmes : pour quoi faire ?

introduction de Laurence Cohen

Choisir ce thème de débat, c'est mettre au cœur de notre réflexion le sens d'une politique de gauche en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Je ne vais pas m'appesantir sur la situation politique que tout le monde connaît et maîtrise dans cette salle. Le Parti socialiste a tous les pouvoirs, la majorité absolue partout à l'exception du Sénat.

Les différentes composantes du Front de gauche ont choisi de ne pas participer à ce gouvernement de gauche pour des désaccords de fond (notamment concernant l'Europe), mais de tout faire pour qu'une véritable politique de gauche soit mise en œuvre.

Où en est le combat pour une pleine égalité ?

Aujourd'hui, il existe à nouveau un ministère des Droits des femmes avec à sa tête Najat Vallaud Belkacem. Nous nous en réjouissons. C'est un engagement que nous avons toujours porté et qui fait partie des propositions du Front de gauche.

En effet, pour lutter contre les discriminations sexistes, il faut les rendre visibles et se doter de moyens pour les éradiquer. Un ministère avec une ministre de plein droit est essentiel. C'est un outil, pas une fin en soi. Dans une société idéale, un tel ministère serait inutile.

Mais aujourd'hui, on en a besoin, et son travail est immense car il concerne tous les domaines de la vie aussi bien la sphère publique que privée.

C'est donc pour nous une étape qui fait partie de premières mesures positives, concernant l'égalité, prises par le gouvernement Ayrault, gouvernement paritaire.

Mais, force est de constater que, pour le moment, ce gouvernement s'attaque à des mesures symboliques qui ne coûtent pas cher. Qu'on ne se méprenne pas sur mes propos, il fallait prendre ces mesures, mais elles ne suffisent pas.

Ainsi, la ministre s'est engagée, aux côtés de Christiane Taubira, ministre de la Justice et Garde des sceaux, en faveur d'une **loi contre le harcèlement sexuel**, qui a été votée en urgence début

août par les deux chambres unanimes. Je veux noter ici le gros travail du Sénat, singulièrement de notre groupe, le groupe CRC et de la présidente de la délégation Droits des femmes, notre camarade, Brigitte Gonthier-Maurin. Nous avons poussé pour la création d'un observatoire national des violences faites aux femmes doté de moyens humains et financiers, ce n'est pas gagné!

Concernant **la prostitution**, Najat Vallaud Belkacem a pris position pour que la France, pays abolitionniste, légifère au plus tôt afin de mettre en accord cet engagement et la réalité sur le terrain. Je vous rappelle que nous avons beaucoup travaillé sur la question et je vous renvoie à une tribune passée dans *l'Huma*, signée de Marie-George Buffet, Martine Billard, Brigitte Gonthier-Maurin et moi-même, qui résume bien la position du PCF.

Enfin, elle a travaillé, dans le cadre de la conférence sociale, à des propositions sur l'égalité professionnelle.

Comment aller plus loin et dans quels domaines précis avancer ? En bref, quelles priorités souhaitons-nous fixer pour que les femmes obtiennent enfin l'égalité ?

Elles sont au moins au nombre de 5 :

- Autonomie financière,
- Liberté de pouvoir disposer de son corps,
- Parité à tous les échelons de la vie politique,
- Fin des violences faites aux femmes,
- Articulation des temps de vie.

1. **Autonomie financière**, c'est-à-dire tout ce qui concerne l'emploi, nous y reviendrons dans l'atelier de cet après-midi avec Gaëlle Abily et Caroline Bardot, mais que constatons-nous déjà ? Une première limite de taille imposée par le gouvernement socialiste avec la non revalorisation substantielle du SMIC ce qui pénalise fortement les femmes (précarité, bas salaires...).

La commission *Droits des femmes/ féminisme* du PCF, comme vous avez pu le voir dans le bulletin féministe mensuel, travaille à approfondir notre réflexion sur le sens même du travail.



UNIVERSITE D'ÉTÉ DU PCF

Un ministère des droits des femmes : pour quoi faire ?

2. **La liberté de pouvoir disposer de son corps** se heurte à la loi HPST avec les fermetures de centres IVG, le faible remboursement des pilules contraceptives, la remise en cause des hôpitaux de proximité et notamment des maternités.

3. **La parité à tous les échelons de la vie politique** passe par la proportionnelle et un statut de l'élu-e.

J'attire votre attention sur le projet du PS concernant les élections cantonales : moins de cantons mais de plus grandes superficies et des « tandems » femmes/hommes élus en même temps. Compte tenu des mentalités, on peut imaginer la répartition des rôles au sein de ces tandems !

4. **La fin des violences faites aux femmes** passe par une loi cadre. Gros travail du CNDP, en lien avec les groupes parlementaires, notamment Marie-George Buffet et Martine Billard. Besoin de revisiter ce projet pour en faire une loi efficace.

Nécessité de développer éducation (rôle de l'école) et prévention.

5. **Articulation des temps de vie.** Gros travail sur les mentalités, donc là encore éducation, formation...

En résumé, réfléchir à la nature d'une politique de gauche en matière d'égalité pose la question plus vaste du choix de société. C'est la condition essentielle de l'émancipation humaine. Ce n'est pas un combat des femmes contre les hommes, c'est celui de toutes et de tous pour libérer la société du joug des dominations. C'est pourquoi, cette réflexion doit être notre priorité dans les semaines et les mois à venir.

Nous avons non seulement à fournir ce travail en tant que féministes/communistes (notamment en vue du congrès) mais également dans le cadre de notre engagement au sein du Front de gauche. Nous avons d'ailleurs programmé **une assemblée générale le jeudi 6 septembre** pour celles et ceux qui sont en région parisienne.

Et puis, il y a bien évidemment **les débats à la Fête de l'Humanité**, qui sont un moment de visibilité de nos combats.

Hélène Bidard animait ce débat et nous livre son appréciation

Une salle remplie, mais pas comble, rassemblait des communistes hommes et femmes venus parler de ce « nouveau » ministère.

Même parmi les communistes féministes, la question de l'existence d'un tel ministère et de sa capacité à porter des politiques publiques réduisant réellement les inégalités entre les hommes et les femmes, se pose. Un tel ministère recoupe un champ de compétence très important entre les droits à conserver et ceux à conquérir. Son travail est forcément transversal : santé, emploi, lutte contre les violences faites aux femmes, famille, éducation, institutions (de la parité au mode d'élection). Quels moyens peuvent permettre de rendre l'enjeu de l'égalité entre les femmes et les hommes incontournable pour toute politique publique et ainsi de ne pas se cantonner à un simple affichage ?

De Françoise Giroud et Simone Veil à Najat Vallaud Belkacem en passant par Yvette Roudy, la création de tels ministères a toujours été, dans l'histoire de notre République, la résultante d'une mobilisation d'associations féministes, de syndi-

cats, de partis politiques, bref de luttes sociales des femmes. Alors aujourd'hui, comme pour nos aînées, la même question se pose : Quelle politique pour atteindre l'égalité entre les hommes et les femmes ?

Laurence Cohen, sénatrice, liste 5 nécessités :

1. Obtenir l'autonomie financière, ce qui veut dire modifier profondément la structure du travail salarié en France qui utilise les femmes travailleuses pauvres.

2. Le droit à disposer de son corps, ce qui signifie entre autre abroger la loi HPST.

3. Lutter contre les violences faites aux femmes, en toilettant, en lien avec le CNDP, la proposition de loi cadre et en organisant prévention et éducation.

4. Le partage des pouvoirs : contraindre les partis politiques et modifier les institutions pour organiser la participation en pleine égalité des femmes aux institutions de la République, imposer entre autre la proportionnelle qui fait avancer le renouvellement et le rajeunissement pour tous.



UNIVERSITE D'ÉTÉ DU PCF

Un ministère des droits des femmes : pour quoi faire ?

5. Articuler les temps : transformer les mentalités pour le partage des tâches entre les hommes et les femmes. C'est en réalité un travail de conception idéologique de la place des femmes dans la société qui se trouve devant nous.

École, logement, mode de garde, service public, retour à l'emploi, aide aux familles monoparentales, femmes migrantes... les idées et thématiques fusent dans l'atelier car les communistes féministes n'en manquent pas.

Mais au fond, deux idées directrices émergent : premièrement, un tel ministère est un point d'appui et nous devons utiliser cet outil pour porter des avancées pour l'ensemble du peuple. D'ailleurs, l'idée de créer un ministère des Droits des femmes était une des propositions du Front de gauche.

Deuxièmement, si ce ministère, grâce à l'impulsion des associations, syndicats et partis politiques, peut construire des politiques publiques dans de nombreux domaines, il doit surtout se

battre contre l'idéologie régressive, libérale, sexiste et patriarcale, qui a marqué ces dernières années. Si la gauche a gagné les élections, l'impression est qu'elle n'a pas pour autant gagné les mentalités à l'égalité entre les femmes et les hommes. À l'image de la place des femmes véhiculée par la publicité, à l'image de l'éducation encore sexuée distillée dans les cours d'écoles, à l'image de la sonorité sexiste quotidienne, la bataille idéologique sur la question du genre est encore devant nous et même au sein de notre propre parti qui n'est pas exempt des régressions que nous constatons dans la société.

Alors quand, en conclusion de l'Université d'été, se tournant vers toutes ces femmes candidates, élues, nouvelles adhérentes, responsables politiques du PCF, Pierre Laurent a insisté sur la nécessité de faire de l'égalité femmes/hommes une des priorités du prochain congrès du PCF, il a ouvert beaucoup d'espoir.

Hélène Bidard
membre du conseil national
conseillère de Paris



UNIVERSITE D'ÉTÉ DU PCF SAMEDI 1^{er} SEPTEMBRE AUX KARELLIS

Le second débat, auquel participaient **Caroline Bardot, inspectrice du travail**
et **Gaëlle Abily, vice-présidente du Conseil régional de Bretagne**
était animé par **Laurence Cohen**

Égalité professionnelle, de la théorie à la pratique ?

l'intervention de **Caroline Bardot**

Cela fait plus de 50 ans que le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes est établi dans le droit international et national. Cependant, cet arsenal juridique ne résiste pas à une confrontation avec la réalité car, bien que davantage diplômées, les femmes disposent d'une rémunération et d'une retraite plus faibles, sont plus nombreuses à occuper des emplois précaires, ont une évolution de carrière moins importante et accèdent moins aux postes à responsabilité que les hommes.

La crise globale du système capitaliste n'a pas aidé et, au contraire, a participé à renforcer les rapports sociaux de domination, en particulier les inégalités entre les femmes et les hommes.

Cela s'explique par le fait que :

- la précarisation des emplois touche en premier lieu ceux moins qualifiés, majoritairement occupés par des femmes ;
- pendant les périodes de crise, la question de l'égalité professionnelle est relayée au second plan et la tentation est d'utiliser la politique familiale comme instrument de gestion du chômage est grande ;
- les politiques d'austérité ont un impact négatif car les femmes sont les premières bénéficiaires des services publics dont l'existence est cruciale pour leur participation au monde du travail et pour leur autonomie financière.

Si le taux d'activité des femmes s'est rapproché de celui des hommes en France comme dans la plupart des pays de l'UE, les disparités dans l'emploi demeurent importantes. Quelles sont ces disparités ? Et quels axes de propositions pour sortir de ce rapport de domination et entrer dans une véritable perspective d'émancipation ?

1. La précarité de l'emploi

Les femmes qui travaillent sont plus souvent en situation de sous-emploi que les hommes et cet écart n'a pas diminué depuis 15 ans (30% des femmes qui travaillent sont à temps partiel contre seulement 6,4% des hommes). Bien plus

inquiétant, depuis 2003, le taux de sous-emploi féminin est en constante augmentation.

Quelques pistes de réponse pour expliquer cette situation : le sous-travail féminin est socialement bien mieux accepté que le sous-emploi masculin (**le temps partiel a été un des instruments de la politique de l'emploi**). On reste dans l'idée que le salaire féminin est un **salaire d'appoint**, et que le temps partiel est une bonne solution pour les femmes, notamment au regard de la **charge de famille**. Or, cette vision ne résiste pas à l'épreuve des faits : la montée en puissance du temps partiel féminin va de pair avec le chômage de masse et le temps de travail très morcelé ne permet pas de répondre aux besoins familiaux.

⇒ Axe de proposition : lutte contre la précarité et pour relever les bas salaires, avec un regard particulier sur la question des femmes.

2. Égalité professionnelle (idée d'un plafond de verre pour les femmes)

- L'écart de **rémunération** entre les femmes et les hommes est de 27%, cela s'explique en partie par la durée moyenne de travail plus faible pour les femmes. Sur les femmes à temps complet, cet écart est de 15%, et il est plus fort chez les cadres (les hommes ont plus souvent des primes et font plus d'heures supplémentaires). Ce qui est inquiétant, c'est que cet écart ne s'est pas réduit depuis le début des années 1990.

- **Carrière** : on constate que les femmes sont moins souvent promues et elles sont sous-représentées dans les postes à responsabilité (seulement 8% des femmes font partie des comités de direction, véritable lieu du pouvoir dans l'entreprise).

L'égalité de traitement entre les hommes et les femmes est pourtant posée en droit français. Cela implique le respect de plusieurs principes par l'employeur :

- **absence de discrimination** en matière d'embauche, de rémunération et de déroulement de carrière qui se traduit par le principe « **à travail de valeur égal, salaire égal** »,



UNIVERSITE D'ÉTÉ DU PCF

Égalité professionnelle, de la théorie à la pratique

- obligations vis-à-vis des **femmes enceintes**,
- obligations vis-à-vis des **représentants du personnel** (négociation avec les syndicats, information et consultation du comité d'entreprise). Mais de fait, en 2010, seules 7,5% des entreprises ayant un délégué syndical ont signé un accord d'égalité professionnelle.

⇒ Axes de proposition : les textes existent, mais il n'est pas acceptable qu'ils ne soient pas mis en œuvre, pour cela il faut notamment renforcer les sanctions et les moyens de l'inspection du travail.

⇒ Axe de proposition : renforcement du devoir d'information, de l'obligation de négociation et du pouvoir de contrôle des représentants du personnel et des syndicats.

3. Ségrégation dans les emplois

Les femmes sont deux fois plus souvent sur des postes non qualifiés que les hommes et les métiers occupés sont très différents (les emplois des femmes se polarisent dans les services à la personne, les employées administratives, les agents d'entretien, la vente, l'enseignement et la santé). Si la question de l'égalité salariale fait bien l'objet d'une prise de conscience, il n'en va pas de même pour la question de la **division sexuée du travail**.

⇒ Axe de travail : **agir sur les représentations sexuées des métiers et pour la mixité des emplois** (stéréotypes genrés, « modèle » de la double journée de travail...). Cette mixité est pourtant nécessaire pour l'émancipation de tous et toutes. Si on pense le travail non plus comme un métier d'homme mais comme un métier mixte, de nouvelles questions se posent (ex : port de charge : accessibilité, poids, tâche non répétitive...) et c'est tout le monde qui y gagne.

⇒ Axe de travail : **l'école** doit avoir ce rôle d'acteur de la mixité.

4. Inégalités entre les femmes

Si certaines accèdent à des postes importants, cela n'a pas joué le rôle de locomotive car la grande majorité des femmes reste reléguée dans des emplois peu qualifiés et précaires. On constate que le taux d'activité des femmes dépend des éléments suivants : **âge**, **nombre d'enfants** (le taux d'activité des femmes décroît avec le nombre d'enfant et l'âge du plus jeune enfant est plus déterminant aujourd'hui qu'avant), **nationalité**, de la **structure familiale**, du **niveau de diplôme** et du **lieu de vie** (ex : en Île-de-France disparité est/ouest).

Conclusion

On voit bien la nécessité d'apporter une réponse globale : la lutte des femmes pour des droits égaux ouvre sur un **champ d'action immense –économique, culturel, symbolique**. Cette perspective **d'émancipation** appelle une gauche de transformation sociale à la hauteur de l'enjeu de société.

C'est pourquoi l'égalité des droits femmes – hommes et plus largement la lutte contre le patriarcat doit être au cœur de toutes nos politiques pour :

- **Changer le travail** en lien avec une bataille idéologique sur le travail domestique et sur les politiques de la petite enfance ;
- **Changer la société** en remettant en cause les représentations sexuées et sexistes.

Stendhal écrivait que « l'admission des femmes à l'égalité parfaite serait la marque la plus sûre de la civilisation ». La révolution citoyenne que le Front de gauche appelle de ses vœux doit commencer par les femmes. Il est temps de passer aux actes !



comment mener une politique d'égalité femmes-hommes au Conseil régional de Bretagne ?

Mener une politique d'égalité femmes/hommes implique une décision au plus haut niveau politique de l'exécutif régional, nécessitant un soutien au projet tout au long de la mise en oeuvre de la démarche d'égalité.

Vouloir traduire dans les faits l'égalité de droits inscrite dans les lois passe par l'obligation de démontrer au jour le jour qu'il existe encore une domination masculine. Le patriarcat et le machisme perdurent malgré les décennies d'avancées législatives. L'égalité femmes/hommes est donc l'affaire de tous, elle n'oppose pas les femmes aux hommes, elle a pour objet de changer en profondeur le regard, de réinventer des rapports femmes/hommes à égalité de droits.

Une politique d'égalité dans un conseil régional ne se mène pas en dehors du contexte politique. Oui, il existe une politique d'égalité de droite et une politique d'égalité de gauche. Après 10 ans de sarkozysme, les inégalités ont explosé et la paupérisation des femmes a fait des bonds. La région Bretagne a pu constater cette réalité au travers de ses politiques de formation et de développement économique. L'arrivée d'un gouvernement de gauche au pouvoir marque un tournant. Pour la première fois de l'histoire, un gouvernement paritaire est constitué. Il s'accompagne d'un ministère des Droits des femmes. Une conquête féministe, un outil pour avancer. Face aux forces conservatrices, au pouvoir de l'argent, ce ministère aura besoin de toutes nos forces, qu'elles soient politiques, associatives, institutionnelles, syndicales, citoyennes pour réussir le chantier de l'Égalité.

Depuis 10 ans, les collectivités locales ont développé des politiques d'égalité, dans le même temps où l'État reculait sur ces enjeux. Elles constituent des points d'appui où se fédèrent les connaissances, l'expertise, et l'action de proximité. De nombreuses innovations y ont été expérimentées. Ainsi, la Bretagne, en décidant dès 2004 d'accorder une vice-présidence à l'Égalité des droits femmes/ hommes, accompagnée des moyens financiers et humains de sa politique, a développé une politique globale et transversale d'égalité femmes/hommes.

Le premier axe de cette politique consiste à développer une culture de l'égalité à tous les échelons possibles. La domination est le produit d'un ancrage culturel, sans déconstruction, puis reconstruction des représentations, les stéréotypes auront la vie dure. Ainsi, la Région a inscrit le développement d'une culture de l'égalité en direction de son personnel, des projets lycéens, des professionnels de l'AIOA...

Le second axe d'action consiste à utiliser les leviers financiers possibles pour mettre en oeuvre l'égalité professionnelle. La Région a introduit l'obligation, pour les organismes de formation bénéficiaires des marchés de la formation, de mettre en oeuvre les lois sur l'égalité en tant qu'employeurs et de proposer une formation à l'égalité à leurs stagiaires jeunes et adultes. De même, les entreprises bénéficiaires de fonds publics de la Région doivent se mettre en conformité avec les lois sur l'égalité au travail. En tant qu'employeur public, nous nous sommes appliqué ce principe depuis 2004 et avons obtenu le label *Égalité* du ministère en 2011 pour le travail mis en place avec les agent-e-s de la région.

Un troisième axe d'une politique d'égalité peut être de rassembler les énergies, les forces vives qui, dans notre région, agissent tous les jours pour l'égalité. Nous avons créé en 2005 le Conseil régional pour l'égalité entre les femmes et les hommes en Bretagne. Il rassemble plus de 400 membres, aussi divers que des salariés, des élu-es de collectivités, des associations, des citoyen-n-es, des chefs d'entreprises, des institutionnels... Il constitue un lieu de travail et d'élaboration de propositions sur des thèmes allant des violences faites aux femmes, à l'égalité professionnelle, à la culture de l'égalité, à l'égalité dans les collectivités locales... Il est le lieu de préparation des *Biennales de l'égalité*. La 3ème s'est tenue en décembre à Saint-Malo, rassemblant durant deux jours plus de 4 000 participant-e-s.

Gaëlle Abily

vice-présidente à l'Égalité des droits
et à l'Innovation sociale

Le rassemblement pour exiger un référendum et une autre construction européenne prend de l'ampleur.

Après de nombreuses organisations, une partie du mouvement féministe appelle à un large rassemblement contre le Traité budgétaire européen.

Cet appel sera et circulera sur la Fête de l'Humanité.

appel de féministes contre le Pacte budgétaire

Le Traité pour la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) de la zone euro, dit Pacte budgétaire, sera soumis en octobre 2012 au vote du Parlement. Ce pacte, en durcissant encore les règles qui encadrent les budgets publics des États, franchit une étape majeure dans l'imposition d'une austérité permanente. Or déjà, les plans d'austérité appliqués à des degrés divers dans les pays européens ont des conséquences très négatives sur les populations et, en touchant plus durement les plus précaires, accroissent encore les inégalités.

L'austérité est non seulement inacceptable sur le plan social, mais elle ne permet pas de sortir de la crise : les revenus des ménages stagnent ou baissent comme donc leur consommation, de même que les investissements des entreprises ; l'activité économique ralentit entraînant une baisse des recettes fiscales, d'où des difficultés supplémentaires pour diminuer le déficit public, à l'opposé du but visé. Les États empruntent alors aux marchés financiers, ce qui accroît l'endettement et sert de prétexte à ces marchés pour imposer un nouveau tour de vis. Cette situation n'a rien d'inéluctable, elle est le résultat des choix politiques qui ont été faits pour la construction néolibérale de l'Europe : la règle qui oblige les États à se financer auprès des marchés financiers, ce qui leur offre une rente sur un plateau et un pouvoir exorbitant, peut et doit être changée.

En outre, le Pacte budgétaire instaure un contrôle préalable des budgets publics par la Commission européenne, ainsi que des sanctions quasi automatiques en cas de non-respect des règles. Loin de remettre en cause le diktat de la finance, les nouvelles normes ont pour objet de « rassurer les marchés financiers ». Le Pacte parachève ainsi la construction néolibérale de l'Europe, constitue une menace pour la démocratie et pour les droits des populations. Sa ratification par le Parlement aboutirait à une régression sociale sans précédent.

Comme de nombreux rapports l'ont montré, même si tout le monde est concerné, les femmes subissent plus durement les mesures d'austérité, faites de coupes dans les services publics et la protection sociale. En tant que responsables principales de la famille, elles sont les premières usagères de ces services, les principales allocataires des prestations sociales et familiales. Du fait de leur recul et du démantèlement progressif de l'État social, les femmes sont contraintes d'assurer tout ce qui n'est plus pris en charge par la

collectivité ; leur travail (invisible) dans la sphère privée augmente, leur « rôle traditionnel » dans la famille s'en trouve renforcé, au détriment de leur travail rémunéré, de leur autonomie, voire de leur santé.

Les femmes sont également les premières touchées par les baisses d'effectifs et de rémunération dans le secteur public, car elles en constituent presque partout la majorité des employées. Premières touchées encore par les « réformes » des retraites qui ont été menées dans le cadre des restrictions budgétaires. Les droits des femmes sont menacés, et régressent même, lorsque les coupes touchent les services de santé sexuelle et reproductive, les subventions aux organismes de lutte contre les violences faites aux femmes, ou encore lorsque de nombreuses maternités et centres d'IVG sont fermés, comme c'est le cas en France.

Alors que des investissements publics massifs sont indispensables en matière de protection sociale, de services publics et d'emploi pour répondre aux besoins sociaux et environnementaux et réduire les inégalités, le Pacte budgétaire impose une restriction durable des finances publiques.

Alors que les inégalités entre les femmes et les hommes sont plus que jamais inacceptables, il est urgent de créer un service public de crèches et des services d'aide à la dépendance, de renforcer les services sociaux et de santé en personnels et en moyens. Or le Pacte budgétaire, en rendant impossibles ces politiques et en pérennisant l'austérité, aggrave les inégalités entre les sexes.

Alors que les dépenses publiques ont un rôle décisif à jouer pour réorienter l'économie vers une société plus juste et plus respectueuse de l'environnement, le Pacte budgétaire interdit concrètement toute évolution vers le progrès social.

Nous refusons ce Pacte budgétaire qui condamne l'avenir, qui sacrifie la démocratie et le bien-être des populations à la satisfaction des exigences des marchés financiers.

Nous appelons à la construction des résistances et des alternatives à l'austérité en France et en Europe. Nous appelons à y porter les alternatives féministes pour une autre Europe.

Nous appelons à la manifestation unitaire le dimanche 30 septembre, organisée par de nombreuses associations, organisations syndicales, partis et collectifs d'audit citoyen contre le Pacte budgétaire, contre l'austérité et pour un débat démocratique.



Fête de l'Humanité 14-15-16 septembre

LES DÉBATS

Organisés par les commissions féministes des forces du Front de gauche, les débats tenteront de répondre à la question :

Et maintenant, quelles actions, quelles luttes prioritaires pour les droits des femmes ?

Notre objectif est d'élargir le rassemblement du Front de gauche pour mettre en œuvre « ici et maintenant » des propositions féministes.

SAMEDI 15 SEPTEMBRE 2012

11 H - stand du Conseil national du PCF - avenue R.Tanguy

Quelles priorités pour les droits des femmes aujourd'hui ?

débat organisé par la commission nationale *Droits des femmes/féminisme* du PCF et animé par Laurence Cohen

AVEC LA PARTICIPATION DE

Christiane Marty, fondation *Copernic*, *ATTAC* : appel de féministes contre le pacte budgétaire

Ana Azaria, *Femmes égalité* : égalité salariale entre hommes et femmes

Maya Surdut, *Cadac/CNDF*, **Danièle Gaudry**, *Planning familial* : droits des femmes à disposer de leur corps, politique de santé

Suzy Rojzman, *CNDF* : violences, une loi-cadre plus que jamais nécessaire

13 H - espace Agora - angle avenues G. Moquet et L.Aubrac

l'association Les licenci'elles, femmes en lutte contre les licenciements
au Forum des entreprises en lutte

participation de nombreuses salariées licenciées

17 à 18 H - Forum social

présentation de la plaquette Égalité professionnelle et salariale
de l'Association *Femmes égalité*

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE 2012

11 H - stand de la fédération du Val de Marne - avenue Jean Ferrat

apéritif /débat

Laurence Cohen, responsable nationale de la commission *Droits des femmes/féminisme* du PCF invite toutes les camarades investies sur cette question, localement, départementalement ou nationalement, à un échange convivial autour du verre de l'amitié.

EXPOSITION PERMANENTE

stand de la fédération du PCF du Val de Marne

Crise, emplois, salaires ! Et les femmes dans tout cela ?

14-15-16
septembre

Fête de l'humanité.

29
septembre

Assemblée du CNDF

30
septembre

Manifestation nationale pour exiger un référendum

20 octobre

Les 6 heures pour l'égalité, les salaires et l'emploi des femmes

Tee-shirts *Égalité*

Il y en a encore.

N'en pas doutons pas, de nombreux rassemblements sont appelés à se dérouler pour riposter à la politique du gouvernement.

Porter le tee-shirt *Égalité* peut être un bon moyen de rendre visible le combat pour l'égalité des femmes et des hommes au sein du mouvement social.

Vous pouvez passer vos commandes auprès d'Élisabeth Ackermann au 01 40 40 12 27 ou eackermann@pcf.fr

BON DE COMMANDE tee-shirts *Égalité*

Fédération : _____
nom et adresse

Camarade qui passe commande : _____
nom et prénom, téléphone

nombre

_____ **tee-shirts - taille small à 10 euros** = _____

_____ **tee-shirts - taille large à 10 euros** = _____

Total commande : _____

ci-joint : règlement _____